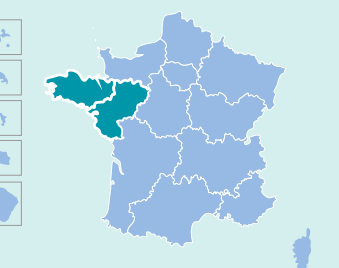




Améliorer la santé orale et générale des jeunes adultes de 18 à 21 ans en prenant en charge des pathologies à leur stade précoce



Porteur du projet :
Syndicat professionnel Les chirurgiens-dentistes de France



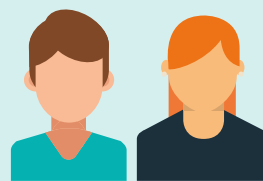
BRETAGNE
PAYS DE LA LOIRE



Durée : 3 ans,
à compter de l'inclusion
du premier patient



Fonds pour l'innovation du
système de santé (FISS) :
6.302 K€



Patients :
âgés de 18 à 21 ans
soit 15.000 patients



Paru dans le
Journal officiel
du 20/03/2021



Financement substitutif
et complémentaire :
forfait annuel par patient

